



Villers-Ecalles

www.villers-ecalles.fr



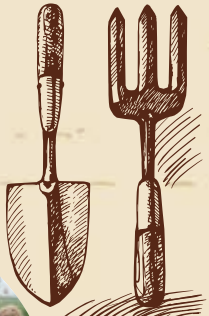
MAI 2017

Numéro
109



Promenons-nous...

Un arbre ... Un enfant



Le samedi 18 mars 2017, 25 familles étaient invitées pour l'opération devenue traditionnelle « un arbre, un enfant ». Comme d'habitude, la plantation a eu lieu dans la bonne humeur mais cette année sous la pluie. Les membres de la municipalité, Monsieur Christophe BOUILLON et Madame Pierrette CANU Conseillers Départementaux, les familles et les amis de 15 enfants nés en 2016 se sont tous retrouvés à proximité des terrains de tennis pour planter des arbres de naissance. Pour finir, nous nous sommes tous retrouvés salle Raimbourg pour partager le verre de l'amitié et offrir à chaque enfant un diplôme, souvenir de cette cérémonie.





Chères Villers-Ecalloises, chers Villers-Ecallois,

Fin janvier, Ferrero a annoncé officiellement son projet de modernisation de l'unique usine française, située à Villers-Ecalles. L'investissement est conséquent puisqu'il se chiffre à 38,5 millions d'euros et s'étalera sur quatre ans.

C'est principalement la construction d'un nouveau magasin doublant la capacité de stockage qui est attendu. Mais cette construction, en libérant des espaces, pourrait être un préalable à d'autres investissements. Elle rend possible, sous réserve de l'évolution des marchés et de la confiance du groupe, la mise en place d'une nouvelle ligne de fabrication dans quelques années.

Par son projet, Ferrero confirme son ancrage local à Villers-Ecalles. Nous ne pouvons qu'être heureux que l'entreprise poursuive ses investissements de manière durable sur notre territoire renforçant ainsi l'attractivité de notre commune mais aussi plus largement celles de la communauté de communes et de la région.

L'usine de Villers-Ecalles a vu le jour en 1959 dans l'ancienne usine Prévost et Grenier. Le site correspondait aux besoins de Ferrero : à proximité d'un port, proche de Paris, avec une main d'œuvre locale qualifiée et dans une région de production laitière. Lorsque fin 1959, les élus de Villers-Ecalles ont accueilli des Italiens d'Alba venus racheter l'ancienne filature locale, je ne suis pas sûr qu'ils imaginaient le succès et le devenir de cette implantation. En un demi-siècle, le nom de Ferrero s'est inscrit durablement dans le paysage local et la mémoire collective.

Des premières esquisses courant 2011, à la signature du permis de construire en mars 2017, le travail préparatoire au projet aura été long et sinueux mais aussi collectif. Je ne peux que saluer l'entreprise pour la concertation menée. Tant pour le déplacement de la voirie, que pour les contraintes environnementales, elle a répondu favorablement aux demandes exprimées par les services et les élus. Du côté municipal, je crois que nous avons aussi travaillé avec célérité et efficacité en nous rendant disponibles ou en préparant les documents d'urbanisme dès que besoin.

Antoine de Saint-Exupéry disait « Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible ». Nous aurons fait, je pense, de notre mieux dans ce dossier essentiel pour l'avenir de notre commune et du site industriel.

*Bonne lecture
Cordialement*

EMO Jean-Christophe
Maire de VILLERS-ECALLES

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 FÉVRIER 2017

FINANCES :

BILAN DU FONCTIONNEMENT 2016

- FONCTIONNEMENT DEPENSES :
baisse des charges de - 1,6 %
- FONCTIONNEMENT RECETTES :
hausse des recettes de 2,8 %
- DETTE au 1/1/2017 : 1 194 728 € (- 17 %) 662 € par habitant. Moyenne nationale 951 € en 2014

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2017

- FONCTIONNEMENT DEPENSES : stabilité
 - Charges salariales stables :
 - stabilité du point d'indice des fonctionnaires
 - quelques changements de grade ou d'échelon
 - Stabilité des indemnités des élus
 - FONCTIONNEMENT RECETTES : en hausse de 110 000 €
 - Recettes fiscales à taux égal : + 10 000 €
 - Augmentation de la CVAE de 130 000 €
 - Dotations : DGF prévue en baisse de 25 % (- 15 000 €)
 - Droits de mutation : sortie du dispositif : - 14 000 €
- **A NOTER** : transfert du paiement du SOMVAS (ordures ménagères) à la COM-COM qui prend la compétence. Les recettes et dépenses sortent du budget (-170 000 €). Les taux d'impôts communaux seront actualisés (- 13 %).

INVESTISSEMENT DÉPENSES

- Montant prévisible d'investissement : 900 000 €
 - Dépenses courantes d'investissement : 200 000 €
 - Fin de la requalification de la mairie : 350 000 €
 - Fortes opérations à financer (VC1, extérieurs mairie, sécurité Rd 143, salle Pasteur)

INVESTISSEMENT RECETTES

- FCTVA en hausse de 120 000 € (forts investissements 2016)

BILAN :

1. Malgré le tassement des dotations, l'évolution minimale des dépenses de fonctionnement communales et la marge conséquente permettent un **maintien des taux communaux** (hors O.M.)
2. Les **projets habituels d'investissements** peuvent être maintenus.
3. La commune peut poursuivre ses projets d'investissements importants. Des crédits sont disponibles pour ces opérations.
4. Des difficultés sont à attendre sur la trésorerie et le financement si tous les projets importants prévus sont inscrits et à financer en 2017. Il conviendra de repousser les réalisations ou de prévoir un équilibre par des lignes budgétaires.

PROJETS 2017 :

Aménagements extérieurs du secteur mairie – rue Pasteur
Le projet initial prévoyait un découpage en 3 zones

à aménager graduellement dans le temps. Au vu de l'avant projet établi par le cabinet Arc en Terre, la commission cadre de vie propose de réaliser l'opération dans son ensemble.

Considérant l'avantage financier découlant d'un seul appel d'offres, le Conseil approuve ce projet sous réserve de quelques modifications. Le Conseil décide de lancer l'appel d'offres et charge le Maire de déposer une demande de subvention auprès du Conseil Général.

Réhabilitation salle Pasteur : le projet de réhabilitation ayant été adopté, le Conseil approuve la convention d'honoraires avec le cabinet Fabri Architectes. Le Conseil charge le Maire de déposer une demande de subvention auprès du Conseil Général et de la Communauté de Communes Caux Austreberthe au titre du fonds de concours.

URBANISME :

Modification n° 7 simplifiée du Plan d'Occupation des Sols : en l'absence d'observation du public, le Conseil approuve la modification simplifiée n°7.

Transfert de compétences POS PLU : la Communauté de Communes prendra prochainement la compétence des Plans d'occupation des Sols et Plan Locaux d'Urbanisme. Considérant que le PLU de Villers-Ecalles n'est pas encore adopté, le Conseil demande un sursis pour l'adoption de ce transfert de compétences.

ZONE D'AMENAGEMENT DIFFERE - ZAD DES OISEAUX : considérant qu'il y a lieu de s'opposer à la spéculation foncière et prévenir la hausse des prix dans le secteur du centre-bourg, le Conseil Municipal, décide de demander à Monsieur le Préfet la création d'une Zone d'Aménagement Différé (ZAD) dénommée « ZAD des Oiseaux » sur les parcelles suivantes :

section	N°	ADRESSE	SURFACE (m ²)
B	582	Rue Pasteur	4000
B	319	Village d'Ecalles	9379
B	320	Village d'Ecalles	78

DIVERS :

Permis de construire FERRERO : le Conseil est informé du dépôt de permis de construire de la société Ferrero France pour la construction d'un bâtiment de stockage qui permettra la restructuration de l'usine et à moyen terme la création d'emplois.

A 150 Limites du domaine communal : M. le Maire donne connaissance des propositions de la société ALBEA ayant trait à la rétrocession de parcelles suite à la clôture du chantier de l'A 150. Considérant qu'une portion de voirie n'a plus d'usage public, le Conseil s'oppose à la rétrocession de la partie de voirie située au pied du pont de la rue de Courvaudon.

Pétition : le Conseil est informé de la pétition signée par des habitants du secteur de la Ferme. Ces derniers réclament la remise en fonction de l'éclairage public tout au long de la nuit pour des raisons de sécurité. Une réunion a été organisée avec les signataires et il apparaît que le nombre de vols/cambriolages reste très peu élevé (1 à 2 faits par an pour une centaine d'habitations). Néanmoins, la mise en place d'un système d'éclairage public à détection va être étudiée.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RECENSEMENT MILITAIRE (OU RECENSEMENT CITOYEN)

Qui est concerné ?

Tout jeune Français qui a 16 ans.

Le jeune doit faire la démarche lui-même. S'il est mineur, il peut se faire représenter par l'un de ses parents.

Il doit se rendre à sa mairie avec les documents suivants :

- Pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport)
- Livret de famille

Un Français de naissance doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3e mois qui suit celui de l'anniversaire.

Un jeune devenu Français entre 16 et 25 ans doit se faire recenser dans le mois suivant l'acquisition de la nationalité française.

Attestation de recensement

À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement.

Si le recensement a été fait sur internet :

- soit l'attestation de recensement se trouve dans le porte-document du compte personnel. Il est possible de l'imprimer autant de fois que nécessaire.
- soit la mairie l'envoie par courrier dans les 10 jours.

La remise de l'attestation est souvent accompagnée d'une brochure d'information sur le service national.

Il n'est pas délivré de duplicata. En cas de perte ou de vol, il est possible de demander un justificatif de recensement au centre du service national dont vous dépendez.

Suite du recensement

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC).

Après le recensement, il faut informer les autorités militaires de tout changement de situation.

Le recensement permet aussi l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

À savoir

Si le jeune est atteint d'un handicap, et qu'il souhaite être dispensé de la JDC, il peut présenter dès le recensement un certificat médical précisant qu'il est inapte à y participer.

Défaut de recensement

En cas d'absence de recensement, l'irrégularité est sanctionnée par le fait :

- de ne pas pouvoir participer à la JDC et en conséquence, de ne pouvoir passer aucun concours ou examens d'État avant l'âge de 25 ans,
- de ne pas être inscrit sur les listes électorales dès 18 ans.

Etat Civil



NAISSANCES

Lubin RINGOT

14 février 2017



DÉCÈS

Christine LEPREST
 Dimitri VINCENT

11 janvier 2017
 2 mars 2017

PROJETS



Très prochainement, la Commune va mener la requalification du secteur de la mairie et de la salle Pâleur. La mission d'études a été confiée à Arc en Terre.

Il s'agit principalement d'adapter cet espace public au contexte actuel en répondant aux nouvelles politiques liées à l'accessibilité et à la protection de la nature dans ses grandes lignes.

Les principaux objectifs que nous avons définis sont :

- Rendre la mairie et la salle Pâleur accessibles pour tous
- Améliorer la gestion des eaux pluviales des bâtiments communaux et de la rue Pasteur, temporiser les ruissellements et les infiltrer sur place sans les renvoyer rue de l'Église.
- Développer la biodiversité
- Réduire l'entretien des surfaces en supprimant toute utilisation de produits chimiques.

Mais au travers d'un projet répondant à ces objectifs techniques, nous souhaitons améliorer l'accueil des usagers et le cadre de vie.



AGRANDISSEMENT DU SITE DE FERRERO



Le 27 janvier 2017, en présence de Christophe Sirugue, Secrétaire d'Etat chargé de l'Industrie, Ferrero France a dévoilé les contours de son projet d'extension et de modernisation de son usine de Villers-Ecalles. Ferrero France confirme ainsi son ancrage local.

Ce projet comprend la construction d'un nouveau bâtiment de stockage de près de 6500m² et la modernisation des équipements de réception et de stockage de l'usine. Réalisés par étapes, pour un investissement de 38,5 millions d'euros, les travaux s'échelonnent de 2017 à 2021, permettant la mise en service d'un site industriel plus moderne et écologiquement responsable.

Le projet s'accompagne du déplacement de la rue Pietro Ferrero (anciennement de la rue de Villers) laquelle, à terme longera le viaduc autoroutier.

PATRIMOINE

EXTENSION RÉHABILITATION DE LA MAIRIE

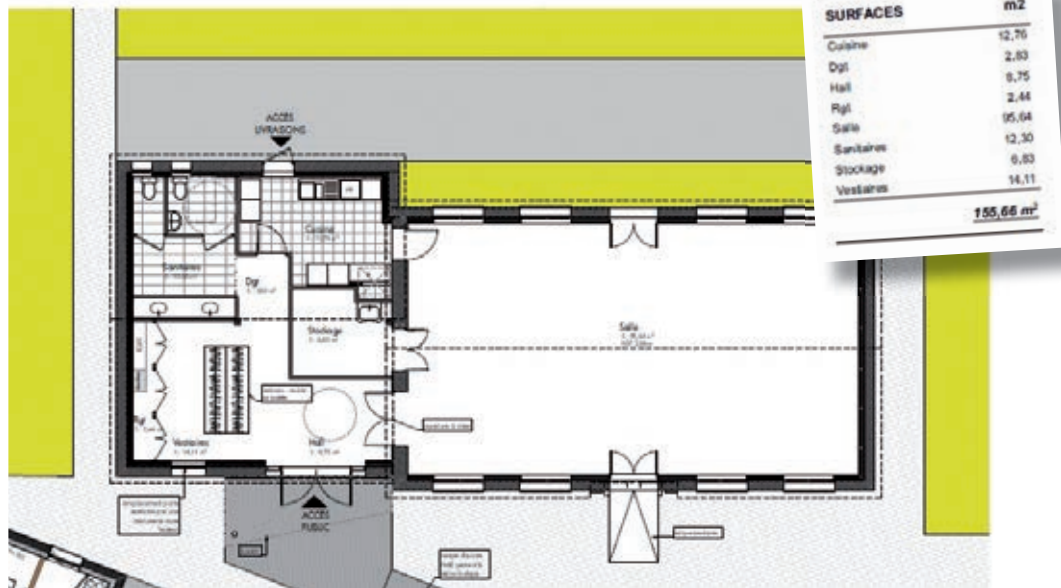
Comme chacun est à même de le constater, l'opération s'achève et l'ouverture a été effective pour le premier tour des élections présidentielles. Toute la population sera invitée prochainement par M. le Maire et le conseil municipal à venir découvrir ce nouvel espace qui va être ouvert au public à compter du 2 mai 2017. Un chantier dont nous pouvons nous satisfaire, tant en terme de délai que de respect du budget. Souhaitons qu'il en soit de même pour nos concitoyens, le personnel des services municipaux et les élus.

RÉHABILITATION DE LA SALLE PASTEUR

Au cours de la réunion du conseil municipal du 6 avril 2017, le dossier proposé par la commission patrimoine bâti a été validé. Pour éviter les perturbations ultérieures, il s'enchaîne avec les travaux de la mairie et sera mené parallèlement aux travaux d'aménagement des abords.

Au stade « Projet » l'investissement prévisionnel est de 275 000 € HT, y compris Maîtrise d'œuvre.

Extérieurement, peu de modification, l'accès à la salle sera déplacé et le pignon ouest va être rénové. Pour répondre aux exigences actuelles de la réglementation thermique, toutes les huisseries vont être remplacées et coordonnées avec la mairie voisine. Dans le même objectif, toute l'isolation des parois et des combles va être reprise ainsi que le traitement d'air qui intégrera une récupération d'énergie sur l'air extrait.



UN VÉHICULE GNV POUR LES SERVICES TECHNIQUES

Cette année le véhicule du responsable des services techniques va être remplacé. Dans la continuité du programme de préservation de l'environnement, après un véhicule GNV (camion des services techniques), un véhicule électrique (véhicule du policier municipal), ce sera un nouveau véhicule GNV qui sera acquis. Avec ces 3 véhicules, la commune de Villers-Ecalles limitera son empreinte carbone qui est une composante de l'empreinte écologique.

RÉSEAUX

Concernant l'éclairage public et/ou les enfouissements de réseaux, après une année de pause des investissements, les projets pour l'année en cours sont :

- Le parking du plateau sportif rue Gadeau de Kerville,
- La rue Emile ELIOT.

Pour cette dernière voie, étant commune avec la ville de Barentin, les travaux seront réalisés simultanément.

Pour des raisons de sécurité, le réseau gaz du lotissement de Bellegarde doit être renouvelé au cours du second semestre 2017.

Pour la fibre, 2 avant-projets d'implantation d'armoires ont été soumis à approbation de la municipalité. Les 2 points d'arrivée de la fibre sont :

- A proximité de la mairie, implantation d'une armoire SRO à l'angle de la rue Pasteur / rue de l'Enfer à proximité de l'armoire ORANGE existante,
- A proximité de la salle André Raimbourg.

Chaque armoire aura une capacité de 575 prises, de quoi satisfaire l'ensemble des besoins. Suivant le peu d'informations en notre possession, les travaux devraient intervenir en fin d'année 2017.





SPECTACLE DE PÂQUES

75 enfants étaient réunis le dimanche 2 avril dans la salle Raimbourg pour le spectacle de Pâques. Cette année, nous n'avions pas organisé de chasse aux œufs. Certains d'entre vous ont été surpris et nous verrons si l'an prochain nous la remettons en place. C'est donc à 15h15 que le spectacle de Séraphin le magicien ventriloque a commencé. A la fin de cette représentation, petits et grands étaient conviés à partager le goûter servi par les membres de la commission Animation.

ANIMATIONS À VENIR :

- Une sortie pour les adolescents de 10 à 15 ans sera organisée le samedi 10 juin 2017. Nous partirons en début d'après-midi pour l'espace Normandie aventure de St-Martin de Boscherville. Les jeunes pourront évoluer sur 5 parcours différents. Le transport se fera en bus et un goûter sera servi aux enfants sur place.
- La samedi 24 juin, nous aurons le plaisir de vous accueillir sur l'esplanade située derrière la mairie pour notre traditionnelle fête de la St-Jean.



SCOLAIRE

Scolaire

Le 24 janvier dernier, les élèves des classes de CP et CE1 se sont rendus au musée d'histoire naturelle et au musée des antiquités. Ils ont participé à divers ateliers au sein des 2 musées.

Le 25 avril, les 3 classes de maternelle se sont rendues à la ferme pédagogique au fil des saisons à Amfreville-les-Champs.

Du 3 au 6 juin, le projet classe de mer de Mme Hervé et Mme Frumery emmènera les enfants à la découverte du Mont-Saint-Michel, de l'île de Chausey et des différentes activités proposées lors de leur séjour.

La kermesse aura lieu le samedi 1er juillet 2017

Une réunion au sein de la cantine s'est tenue dernièrement et nous sommes au regret de constater que très peu de parents étaient présents.



ACVE

L'année dansante se déroule dans le travail et la bonne humeur.

Sous la houlette de Gwenaël, tous nos groupes de danseuses ainsi que nos bénévoles, ne ménagent pas leurs efforts hebdomadaires pour vous offrir un très beau gala de danse qui se déroulera cette année et pour la première fois.



AU THÉÂTRE CHARLES DULLIN DE GRAND QUEVILLY

LE DIMANCHE 25 JUIN 2017 À 15H00

Notre caméraman Samuel, filmera le spectacle et ses coulisses.

Le DVD sera à réserver prochainement, il sera distribué en fin d'année le jour du goûter.

Tous les groupes seront photographiés en costumes de danses au mois de mai.

Les photos et les places pour le gala seront vendues début juin, à la salle Raimbourg.

Les personnes de la commune ou extérieures à l'association, voulant assister au gala, peuvent me contacter pour réserver leurs places, soit au 06.89.88.19.75, ou par mail à crystelle.lanos@sfr.fr, nous vous attendons nombreux.

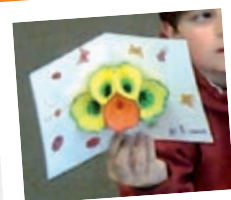
Dans l'attente, tous les bénévoles et membres du bureau travaillent sérieusement à la réalisation des costumes et accessoires pour le grand jour !!!

Un grand merci à toutes pour votre dévouement et votre implication.

Crystelle LANOS Présidente



REVE



Notre association propose aux enfants de 4 à 12 ans des loisirs créatifs certains samedis après-midi de 14 h à 16 h. Après les activités de Noël, du nouvel an Chinois ou de Pâques, nous souhaitons inviter les enfants à un après-midi gourmand (réalisation de gourmandises) samedi 20 mai prochain.

Aussi, pour clôturer l'année, nous avons réservé une journée dans une ferme pédagogique samedi 10 juin. Nous irons en car et il faudra prévoir son pique-nique ! Pensez à noter dès maintenant ces dates dans vos agendas !

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS pour ces deux prochaines activités au : 06.52.80.53.39 ou par mail : associationreve.villers@gmail.com

Nous vous attendons nombreux !

A très bientôt !



HORIZON 100.9

HORIZON REVIENT À VILLERS-ECALLES

Les travaux de la mairie terminés, votre radio Horizon va progressivement revenir dans ses nouveaux locaux dans le courant du troisième trimestre. L'aménagement du nouveau studio va nous demander un peu de temps et petit à petit nous commençons à appréhender les lieux. Nous tenons à remercier la municipalité de Villers-Ecalles pour l'aide qu'elle nous a apportée afin que cette radio continue d'exister, et tout particulièrement M. Saumon en charge du suivi des travaux.

HORIZON, RADIO DE PROXIMITÉ

Vous pouvez venir à notre rencontre, nous serons présents dans de nombreuses manifestations qui se dérouleront dans notre région d'ici à la fin de l'été, à commencer par le motocross de Ste Austreberthe le 1^{er} mai prochain ou encore le prochain forum des associations de Villers-Ecalles.

Le 18 novembre, notez cette date dans votre agenda, nous fêterons les 35 ans de la radio autour de notre grande soirée Horizon Fever 3.

Et dernière date, la foire à tout du 17 décembre, la dernière occasion de vider placards et armoires et de faire de bonnes affaires une semaine avant Noël.

HORIZON, CHANGE

Outre une programmation musicale qui a été revue en profondeur depuis maintenant deux ans, ne dites plus HORIZON FM, mais dites HORIZON. Vous pouvez nous écouter depuis de nombreux supports, ordinateur via notre site internet www.horizonnormandie.fr, smartphone via les applications Tuneln ou Nobex, et bien-sûr le bon vieux transistor en FM.

De nouvelles émissions et de nouveaux animateurs sont à l'antenne.

Tous les jours de 16h à 18h30 retrouvez Gaby pour de l'info trafic, des jeux, l'agenda des sorties, les actualités nationales et internationales.

Tous les jeudis, de 21h à 22h, retrouvez Stéphane pour une émission au fort accent british. Le meilleur du rock, de la pop Anglaise d'hier à aujourd'hui, c'est Backstage.

Tous les jours, Horizon vous offre vos loisirs. A gagner, des places de spectacles et concerts, des repas au restaurant, des entrées aux parcs de loisirs.

HORIZON ET SES AUDITEURS

Nous sommes actuellement en étude Médiamétrie et nous allons prochainement connaître notre audience exacte. Nous tenons à remercier nos auditeurs et partenaires annonceurs pour leur soutien et leur fidélité. A travers notre site internet et les réseaux sociaux, nous savons que vous êtes de plus en plus nombreux à écouter Horizon.

Cette radio associative n'existerait pas sans ses bénévoles, ils sont ainsi une trentaine à se relayer pour vous offrir un programme varié, de qualité et de proximité, un grand merci à eux.



Luc HEUZEY- président d'Horizon 100.9
president@horizonnormandie.fr

CONTACTS : Frédéric COURCHAND – Secrétaire
 Bruno HAUCHECORNE – Trésorier
 Fabrice COQUEREL – Président d'honneur,
 responsable de la communication
 Kévin LECONTE – Responsable de la programmation
 ADRESSE MAIL : courrier@horizonnormandie.fr
 TÉLÉPHONE : 02.35.92.22.22

COMITÉ DE JUMELAGE

Le vendredi 3 février 2017 les adhérents de l'association se sont réunis en Assemblée Générale sous la présidence d'Éric KENDI. L'ordre du jour « rituel » a été développé, puis les projets à court et moyen terme ont été abordés en présence de Christophe BOUILLON qui a eu l'amabilité d'accepter l'invitation de notre Président. Après avoir pris connaissance de notre programme prévisionnel, il nous a assuré de l'intérêt qu'il porte au monde associatif qui est un relais important du « Vivre Ensemble » et de son engagement à soutenir nos actions. Puis ce fût le moment de renouveler partiellement les membres du conseil d'administration. Après de nombreuses années de présence et de services rendus, quatre départs ont été enregistrés : Maud ROUSSEL, Catherine LEROUX, Christine LANGRENE et Loïc CADIOU. Merci à eux de leur participation à la vie de notre comité et comme tous restent adhérents, ils seront de bons conseils et pourront savourer les moments de partage que nous proposerons. Comme la nature, le comité de jumelage n'aime pas le vide, 4 nouveaux sont entrés au bureau : Sandrine LAFONTAINE, Crystelle LANOS, Georges LEPREST et Jacques GRANLIN. Bienvenue ou bon retour !

Le 15 février 2017, les membres du conseil d'administration ont constitué le bureau qui est composé de :

- Éric KENDI, président,
- Delphine TOURNIER et Sandrine LAFONTAINE, vice-présidentes,
- Crystelle LANOS, secrétaire
- Emmanuel VITIS, trésorier,
- Fabienne VITIS, trésorière adjointe.

En premier lieu ce conseil d'administration souhaite assurer la pérennité du jumelage et des actions qui ont fait recettes depuis bientôt 3 décennies. Il ambitionne également de développer l'adhésion de nouveaux Villers-Ecallois. L'ampleur de la tâche qui a été réalisée par les fondateurs du comité alors que les cicatrices du dernier conflit mondial étaient encore apparentes doit se perpétuer. L'actualité contemporaine le prouve encore, la stabilité politique mondiale est fragile, mieux nous connaître peut aider à éviter pire !

La bonne volonté est nécessaire et primordiale, mais il convient également de se donner les moyens de nos ambitions. Depuis l'année dernière des ressources supplémentaires ont été recherchées. Une subvention complémentaire a été attribuée par l'OFAJ dans le cadre du séjour estival des jeunes. Cette année un dossier a été constitué auprès du Conseil Général de la Seine Maritime, il valorise les « petites actions » de chacun qui conduisent à la réussite globale des événements que nous proposons. Au travers de ce dossier, nous impliquons également les jeunes qui ne doivent pas être uniquement des consommateurs du jumelage.



Leur action est importante pour l'avenir, donnons-leur la parole et l'envie de passer à l'action.

Au cours de l'hiver, nous avons préparé l'après-midi théâtre du 19 mars. C'était une première, la salle était comble et au terme de la représentation les spectateurs étaient ravis. Il faut dire que la troupe ART'SCÈNE qui a interprété TOC-TOC, la pièce Laurent BAFFIE a su nous débloquent les zygomatiques ! L'air de rien, cette pièce offre une leçon de tolérance, d'humanité et elle manie l'humour et la tendresse aussi bien que la roserie. A la fin du spectacle, les spectateurs ont pu échanger avec les comédiens « amateurs » en dégustant quelques crêpes « spéciales jumelage ».

Cette année nous nous rendrons à BEELEN au cours du week-end de l'Ascension du 25 au 28 mai. La logistique est prête, nous finalisons les inscriptions et la coordination de l'accueil au sein des familles allemandes.

Tant au niveau communal que dans nos échanges avec BEELEN, nous souhaitons (re)développer des actions transverses avec les associations communales qui le souhaitent. Ainsi, lors de la prochaine manifestation des OFNI organisée par le C.N.V.E. nous participerons avec une équipe de jeunes et une équipe seniors qui vont s'affairer à construire leurs radeaux et à les faire voguer sur l'Austreberthe.

Le 2 juillet à Villers-Ecalles, nous proposerons un tournoi de pétanque ouvert à tous. Les modalités pratiques vous seront transmises courant juin.

Le comité de jumelage



CNVE

LE CNVE CONTINUE SUR SA LANCÉE

L'assemblée générale du CNVE s'est tenue le 13 janvier 2017 avec, comme tous les ans, la traditionnelle galette des rois. Tous les membres du club étaient présents. Le bilan de la saison passée est très positif. Le week-end de canoë en mer à Etretat a rencontré un grand succès. Cette année la destination sera Asnelles près d'Arromanche.

Un nouveau bureau a été élu :

Président : Régis FERON
 Vice-président : Laurent VAUTIER
 Secrétaire : Alexandre RINGOT
 Trésorière : Nicole MULOT
 Trésorière adjointe : Delphine ARBOT
 Responsable logistique : Fabrice HARDY
 Responsable communication et site Internet : Johanna FOURNIER

La situation financière est très saine et le président a annoncé l'attribution d'une subvention de 1 500 € de la part de Christophe Bouillon.

La traditionnelle course d'OFNI se tiendra le dimanche 04 juin. Un grand moment de convivialité et de rigolade. N'hésitez pas à vous joindre à nous en confectionnant de petits ou de gros radeaux. Nous pouvons vous fournir du matériel, vous conseiller ou même vous aider.



Si vous souhaitez découvrir avec nous l'activité canoë sur l'Austreberthe seul, en famille ou entre amis, les guides accompagnateurs du club se feront un plaisir de vous initier. Nous fournissons le matériel nécessaire.

Tarifs de 12,50 € à 20 € par personne selon le parcours et le nombre de participants.

Si vous voulez pratiquer plus régulièrement, le montant de l'adhésion annuelle est de 49 € pour toute la famille.

Pour tous renseignements appeler Régis au 06.29.61.46.16

TENNIS CLUB

DE VILLERS-ECALLES (T.C.V.E.)



La belle saison est là et vous souhaitez profiter d'un bon moment de détente sur nos terrains flambant neufs, contactez-nous

pour adhérer à notre association et être licencié au club !

Voici les tarifs en vigueur :

- adhérent licencié adultes : 45 €
- adhérent licencié jeunes (- 18 ans) : 20 €
- carte invité : 25 €
- adhérent licencié autre club : 20 €
- caution moyen d'accès aux terrains : 15 €

Nous vous rappelons que tous les joueurs présents sur les courts doivent être licenciés à la F.F.T.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Catherine DEGREMONT par mail de préférence à l'adresse tcve@orange.fr

(ou par téléphone au 02.35.91.33.58 : laissez un message avec vos coordonnées)

FOOTBALL

CLUB DE VILLERS-ECALLES



Quand vous lirez ces lignes, la saison sera presque terminée. Les objectifs fixés en début de saison seront atteints.

Pour l'équipe fanion, nous repartirons en Excellence la saison prochaine, au mieux elle devrait terminer entre la 3^{ème} et la 5^{ème} place.

La seconde équipe, créée pour le plaisir des joueurs, est partie pour une bonne saison et le classement en milieu de tableau sera très satisfaisant.

Essayons de terminer dans le même état d'esprit cette saison.

Début mars, le FCVE organisait un loto un peu inhabituel à cette date. Seulement 130 personnes environ ont participé et le concours de manille a été satisfaisant.

PROCHAINE MANIFESTATION :

FOIRE A TOUT dimanche 11 juin au stade Louis Meunier.

Inscriptions : Dimanche 4 juin 10h – 12h.
 Mercredi 7 juin 15h – 19h.
 Vendredi 9 juin 17h – 19h.

Le bureau

ASSOCIATION ENFANTS LAO

LES RIZIÈRES DE L'ESPOIR (E.L.R.E.)

ຄວາມ ຫວງ ຂອງ ເດັກ ລາວ ຊາວ ບ້ານ ນາ

Le week-end solidaire des 25 et 26 mars 2017 a été un franc succès : les nombreux visiteurs ont pu découvrir les toiles de Graphiste Artandbuzz, l'association Eau de Coco de Motteville, l'artisanat laotien et le stand vide-greniers ainsi que les actions et projets de E.L.R.E.

L'entreprise Planet Green, partenaire, a présenté les aérosols anti-incendie et a reversé 5 € sur chaque produit vendu.

Les cinq étudiants de l'Université de Rouen, qui mènent un projet tuteuré au sein de l'association et se mobilisent pour le Laos, ont pu vendre des billets de tombola.

Tous nos remerciements vont aux visiteurs qui ont apporté des dons matériels et aux bénévoles pour la tenue des stands, l'installation et le rangement sans qui ces journées seraient difficiles à organiser.

Lors de son repas annuel, le Taekwondo Club de Villers-Ecalles a organisé une tombola pour améliorer la scolarité des enfants du village de Ban Vang Mao.

RÉNOVATION DE L'ÉCOLE

Les recettes de ces journées permettront de financer en partie l'électrification des 5 classes de l'école.

Ces travaux sont prévus en mai prochain, ainsi que les ravalements intérieurs – extérieurs et les peintures, lors d'une prochaine mission de deux membres de l'association.

Après la réfection de la toiture réalisée lors d'un autre voyage en 2015, la rénovation de l'école primaire de Ban Vang Mao s'est poursuivie cette année.

Les travaux avancent grâce à l'implication des villageois : les volets et portes sont posés, les dalles au sol des classes et du préau ont été coulées en février.

PARTENARIAT ÉCOLES DE SAINT-AUBIN-EPINAY – BAN VANG MAO

Depuis un an, les échanges avec l'école de Saint-Aubin-Epinay (76) sont fréquents : projection de films et de photos, calligraphie laotienne, découverte de la vie quotidienne, présentation des projets et actions d' E.L.R.E...

Les élèves Saint-Aubinois ont fait un reportage photographique, des dessins et courriers, des collectes de fournitures scolaires, de jouets et de produits d'hygiène à l'attention des écoliers laotiens du village de Ban Vang Mao...

Marielle et Séverine encadrent les enfants pendant les activités et tous leurs travaux et collectes seront distribués à la prochaine mission en mai.

Une nouvelle étape vient d'être franchie : la municipalité va mettre à disposition, sur un terrain communal et pour une durée limitée, un conteneur récupérateur de vieux papiers, journaux, magazines, publicités, livres pour les habitants du secteur de Saint-Aubin-Epinay.

La société de recyclage pèsera le conteneur en fin de période et le poids sera converti en don pour E.L.R.E.

Un grand merci à la municipalité pour cette initiative de sensibilisation au recyclage et le soutien à Enfants Lao, les Rizières de l'Espoir.

A partir de maintenant, ne jetez plus vos vieux papiers, déposez les dans le conteneur à St Aubin ou apportez les au siège de l'association.



Nous irons les déposer dans le conteneur lors d'une prochaine intervention à l'école.

D'autre part, les collectes de produits usagés (matériel d'écriture, tassimo et emballages alimentaires) continuent sur toute l'année 2017.

COLLECTE EN LIGNE

A la demande des institutrices, de M. le Maire et de son équipe communale pour électrifier l'école de Ban Vang Mao au Laos, une collecte participative est mise en ligne sur le site internet HelloAsso.

<https://www.helloasso.com/.../l-electricite-pour-une-ecole-du...>

Vous y trouverez le détail de tout le projet ainsi que le devis estimatif des travaux d'électrification de l'école.

Participez, Financez, Partagez, Diffusez, Parlez-en.

Les entreprises peuvent abonder chaque don des particuliers.

Ces travaux d'électrification sont prévus en mai-juin 2017.

Bien sur, d'autres actions peuvent être menées à l'initiative des municipalités, des écoles, des entreprises et commerçants, des particuliers... en partenariat avec E.L.R.E.

Prochain rendez-vous

Les 28 et 29 octobre, salle Raimbourg à Villers-Ecalles.

Remerciements

Toutes ces actions, en France comme au Laos, peuvent être réalisées grâce à vos dons, aux actions menées en France, aux adhérents, donateurs, bénévoles et toutes les personnes impliquées dans les projets de E.L.R.E.

Les enfants, l'équipe enseignante et municipale, les villageois de Ban Vang Mao vous remercient infiniment pour l'aide qui leur est apportée.

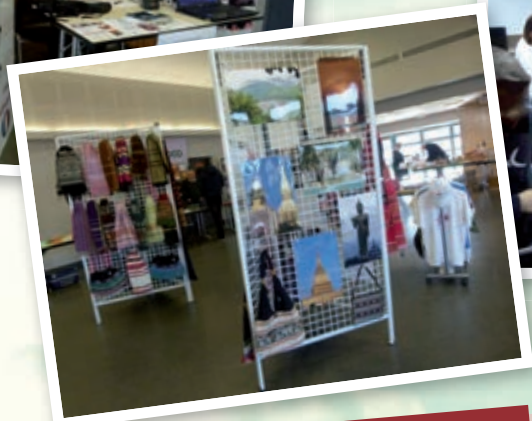
MERCI À TOUS POUR VOTRE SOUTIEN !

ຂອບໃຈ ຫວາຍງ

Pour toutes informations, contactez nous :

Association E.L.R.E. Enfants Lao, les Rizières de l'Espoir
603 route de Bouville 76360 Villers Ecalles
02.35.92.47.20

enfantslao.rizieresdelespoir@gmail.com



ANCIENS COMBATTANTS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ANCIENS COMBATTANTS DE VILLERS-ECALLES

11 Janvier 2017

Les Anciens Combattants ont tenu leur assemblée générale annuelle avec, malheureusement, la tristesse de voir partir des collègues vers leur dernière demeure.

Les associations d'Anciens Combattants commencent à voir diminuer leurs effectifs, l'âge et la maladie en sont la cause. Certes, il y a dans nos communes quelques jeunes combattants engagés volontaires dans les conflits en Afrique, ils rentreront dans les rangs des associations avec Honneur. Aujourd'hui, ils sont là pour combattre ce terrorisme, un terrorisme cruel, qui assassine sans pitié comme on l'a vu près de ROUEN, en FRANCE et dans d'autres Pays d'Europe.

L'association de Villers-Ecalles, créée par un poilu de 14-18, existe aujourd'hui et sera là encore demain pour honorer nos défunts de toutes ces guerres.

Son bureau composé de 7 membres, (de gauche à droite sur la photo) : Monsieur LEPREST Trésorier, Madame DEMAREST Secrétaire, Monsieur BROWANG Porte drapeau Algérie, Monsieur DESANNAUX Adhérent, Monsieur BLONDEL Porte drapeau 39-45, Monsieur VINCENT Président.

Je tiens à remercier le Maire, Monsieur Jean Christophe EMO et son Conseil pour la subvention et les contacts toujours chaleureux.

Cette fin d'année, nous avons fêté le 11 novembre avec les enfants devant le monument aux morts. Ils ont interprété l'hymne national et le discours émanant du ministère des Anciens Combattants a été lu par une jeune lycéenne.

En espérant vous voir nombreux aux cérémonies nationales des 8 mai et 11 novembre, nous vous souhaitons une année de bonheur.

Dates à retenir :

- 8 mai repas salle Raimbourg
- 27 août méchoui salle Raimbourg

Pour tout renseignement, appeler le 02 35 91 06 47



L'EURE ET LA SEINE-MARITIME

Assemblée Générale des fédérations départementales des groupements d'Anciens Combattants.

Les présidents représentant les sections d'Anciens Combattants de leur département ont tenu leur assemblée générale. Après avoir entendu les rapports, les budgets étant en équilibre, le regroupement des deux sections a rejoint le monument aux morts de Glos-sur-Risle.

C'est en présence de Monsieur le Député de L'Eure, de Monsieur le Maire, des deux présidents de sections, des personnes présentes à cette cérémonie, que Monsieur le secrétaire des Anciens Combattants a lu un discours basé sur la liberté.

La Marseillaise fut chantée par l'ensemble des citoyens et citoyennes présents devant le mémorial de nos Soldats.

Un repas convivial clôtura la cérémonie.

*Le Président,
Claude VINCENT*



RETRO

IL Y A 100 ANS



Aujourd'hui :

Il y a un siècle :

Connue dès 1900, la
boulangerie était comme
actuellement, à gauche
sur la photo



(Si vous possédez des documents sur Villers-Ecalles :
nous recherchons des photos d'avant 1970 en particulier les fêtes locales,
animations, remise de prix, cérémonies... merci de contacter M. EMO)